

À Monsieur H. A. Ekers

Maire de Montréal.

Monsieur le maire,

Il est depuis longtemps question, chez les grands esprits, de réformer l'administration municipale, non pas que la chose publique soit en si grand danger de péréclitiation, mais les corvéables croient toujours, dans leur candeur naïve, connaître un moyen—le meilleur—pour gérer les affaires de la Corporation.

Des esprits inventifs ont consacré le meilleur de leur existence à chercher la solution de ce problème, en apparence si difficile, et ont accouché de la nomination de commissaires—gérants, comme sauveurs civiques.

Il est, cependant, un moyen—vous voyez que je ne vaudrais pas mieux que les autres—un moyen, dis-je, bien simple de régler la question.

Vous allez voir.

C'est l'administration des affaires municipales par les employés actuellement en fonction à l'Hotel de Ville.

Vous n'ignorez pas que la corporation de Montréal compte au nombre de ses employés l'élite de l'intelligence, du savoir faire, du savoir bien faire.

Il vous faudrait aller loin pour trouver mieux que Justinien Pelletier, le contrôleur à l'œil de lynx, l'auditeur sûr et rapide, l'homme de chiffres irréfutable ; et où trouveriez-vous un autre René Beauset, René Beauset l'aide constante du Conseil, voyant toujours le point faible de la procédure ; le mentor de l'édilité qui erre ; Beauset enfin l'escorte attitrée des familles royales, le Montesquiou des réceptions officielles ? Et John R. Barlow que sa longue expérience des travaux de voirie en a fait une aide si précieuse et MM. Janin et Lesage, et le chef Campeau toujours au poste, et tant d'autres que nous ne nommons pas, et, last but not least, Maître L. J. Ethier, l'avocat savant, le légiste sage, le juriconsulte prudent, ne sont-ils pas bien qualifiés, tous, pour prendre soin des intérêts des citoyens ?

Vous voyez donc clairement,

M. le maire,

quel résultat magnifique serait atteint par l'effort réuni de toutes ces intelligences expérimentées travaillant de concert à l'administration rationnelle de la chose municipale.

Mais, demanderez-vous, que ferons-nous des échevins, dans tout ceci ?

Réponse—Les échevins s'aboucheraient avec le Comité Général, composé des chefs de départements : ceux-ci assigneraient à ceux-là des postes, des missions de confiance. Le Comité général les délèguerait, de temps en temps, à l'étranger : aux Etats-Unis, en Europe, voire même au Japon pour constater sur place les progrès de la civilisation.

Le reste du temps, il serait tenu, dans l'enceinte du Conseil, des assemblées publiques où les édiles, parlant chacun à leur tour, aux sons mélodieux d'un orchestre dissimulé dans les fleurs, apprendraient au bon peuple de Montréal, en des discours châtiés, la beauté de la forme nouvelle de la gestion des affaires de la municipalité.

Il y aurait un buffet, et on inviterait les dames.

Votre humble serviteur,

J. CHARLEBOIS.

PETITE CAZETTE RIMÉE

Un Trust de Gazetiers

Tout renchérit—c'est le progrès—
et comme nous ne sommes pas
des dindes dorénavant nos nu-
méros comiques du samedi se
vendront deux sous.
PATRIE et PRESSE du 9 nov. 1907

*Deux grands journaux épais, à mine familiale,
D'un surprenant accord et par pacte social,
Nous viennent annoncer, d'une façon joviale,
Qu'ils augmentent le prix du papier... commercial.*

*Deux gazettes, de genre, à la langue pluviale,
La PATRIE et la PRESSE, au régime abbatial,
Décident de cesser, par mesure "impériale",
Sur un point culminant, leur désaccord martial.*

*Depuis longtemps, toujours, leur lutte est proverbiale
Et, si l'une dit blanc, l'autre, d'un front glacial,
Lui montre tout en noir; mais, chose primordiale,
La PATRIE est plus vieille, avec même air facial.*

*Si, pour faire pousser l'herbe patrimoniale,
Souvent elles ont fait, hors l'avis primatial,
Avec les Gros Bonnets union matrimoniale,
L'une et l'autre ont sahi, troué le lit nuptial.*

*Car, chez tous et partout, la nature bestiale,
Si bon qu'on soit, a son retour équinoxial.
Ce que voyant et vu la chère mercuriale, (1)
Les commères, songeant au prix bénéficial (2)*

*Se sont tendrement fait l'offre cérémoniale,
De s'accorder un peu, non sur le provincial,
Mais sur le prix de la matière "colonniale"
Du samedi: deux sous, Dont grand avis spécial.*

*Mais laquelle des deux, dans l'entente cordiale,
A l'autre a proposé son beau plan initial?
Oui, laquelle a pondu cette affaire géniale?
Saura-t-elle en garder le secret impartial?*

O. G. MALOCOCO.

(1) Le TAON croit devoir prosaïquement bourdonner que la mercuriale veut dire, ici, état des prix des grains, des farines et, par conséquent, de la carotte, de tout le picotin.

(2) Appliquons, à tout risque, à des gens d'église comme la PATRIE et la PRESSE le mot bénéficial, qui ne concerne ordinairement que les bénéfices ecclésiastiques.

M. Eugène Lasalle, qui est en train de nous faire passer une foule de Coquelins et de Sarah du terroir doit, dit-on, faire prochainement venir de New-York quelques artistes déjà connus à Montréal. Il avait l'intention de monter une revue écrite par un journaliste de Montréal. On dit que l'un des premiers rôles de cette revue serait confié au Taon.